

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 19

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

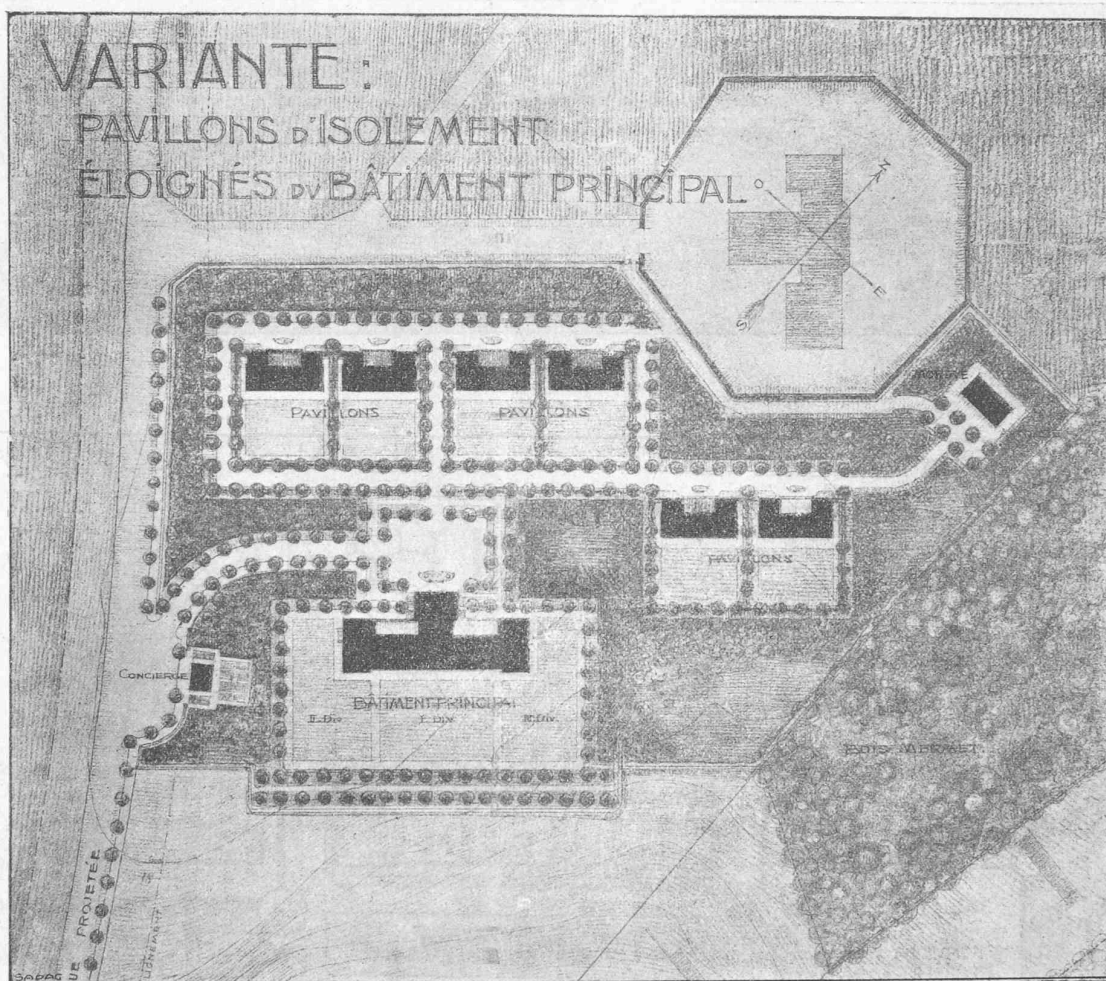
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UNE INFIRMERIE D'ISOLEMENT, A LAUSANNE



Plan de situation (variante). — Echelle 1 : 2000.

1^{er} prix : projet de MM. Schnell & Thévenaz, architectes, à Lausanne.**Ecole des Beaux-Arts de Genève.**

M. Henri Baudin a ouvert, jeudi 18 septembre courant, son cours d'architecture par *Quelques considérations sur l'enseignement de l'Architecture*, conférence que nous publierons prochainement in extenso.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Comme suite à l'annonce parue à la page 190 de notre dernier numéro, il y a lieu de faire remarquer que les nouvelles normes N^{os} 102/103 a et N^o 107 renferment les élévations des tarifs d'honoraires des architectes et des ingénieurs adoptés par l'assemblée des délégués. En outre, pour le calcul des honoraires d'après le coût de la construction, des tables ont été établies, pour les quatre classes de constructions, qui fournissent le « pour cent » d'honoraires des travaux partiels, jusqu'à 500 000 fr. Il est recommandé d'annexer ces tableaux aux actes, lors de la prise en charge des travaux. Ces tableaux, ainsi que les autres imprimés sont en vente au *Secrétariat de la Société*, Tiefenhöfe, 11, à Zurich.

CARNET DES CONCOURS**Concours de l'Association coopérative
« La Maison Ouvrière », Lausanne.**

Les prix suivants ont été décernés aux architectes.

1^{er} prix, 1600 fr. à M. René Bonnard, à Lausanne; 2^e prix, 1200 fr., à MM. Brugger & Trivelli, à Lausanne; 3^e prix, 700 fr., à M. Georges Mercier, à Lausanne.

Concours pour les cimetières de villages,

institué par le Comité d'organisation de l'Exposition d'art funéraire.

Il n'a pas été décerné de premier prix.

2^e prix, à M. P. Zumbrunnen, Bellevaux, Lausanne; 3^e prix, à M. F. Echenard, La Chablière, Lausanne; 4^e prix, à M. C. P. Serex, à Morges; 5^e prix, à M. W. Herzog, Lausanne; 6^e prix, sans nom.

Le Jury a également mentionné deux projets.

Les projets sont visibles à l'Exposition d'art funéraire à Mon Repos.